

Consultation publique PPU Assomption Nord

Réponses aux questions de la commission

AVENUE PIERRE-DE COUBERTIN

Question : La commission de l'Office chargée de mener la consultation publique sur le projet mentionné en objet aimerait avoir des précisions quant au projet de raccordement des deux tronçons de l'avenue Pierre-de-Coubertin.

Le raccordement projeté par la Ville traversera-t-il l'antenne ferroviaire du CN par un passage à niveau? S'agira-t-il d'une voie carrossable pour tous les types de véhicules, incluant les voitures et les camions, ou seulement un passage pour les piétons et les cyclistes?

Réponse :

Les démarches qui seront entamées par la Ville auprès du CN porteront sur un raccordement des deux tronçons de l'avenue Pierre-de Coubertin par une voie carrossable, et ce, pour tout type de véhicule. Comme indiqué à la section 3.2.4 du projet de PPU, ce raccordement se ferait par l'entremise d'un passage à niveau. La Ville de Montréal propose également d'y aménager une piste cyclable en site propre pour compléter son réseau cyclable.